



**Nos réf. :** D22000129

**Affaire suivie par :** Julie Boudon

Julie.boudon@developpement-durable.gouv.fr

**Tél. :** 01 40 81 37 54

Le Secrétaire général

à

Destinataires in fine

**Objet :** Transmission du projet stratégique pour l'administration territoriale de l'État 2022-2025

**PJ :** Projet stratégique pour l'administration territoriale de l'État

Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint pour information le projet stratégique pour l'administration territoriale de l'État (PSATE) pour la période 2022-2025.

Ce projet, porté par le ministère de l'intérieur, s'adresse à l'ensemble des agents en préfectures et sous-préfectures, en directions départementales interministérielles (DDI), dans les secrétariats généraux communs et dans les directions et services placés sous l'autorité du préfet dans les départements et régions d'outre-mer, dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie.

Il est issu de travaux interministériels menés depuis l'été 2021 avec l'ensemble des ministères concernés (ministère de l'intérieur, ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ministère des solidarités et de la santé, ministère de l'économie, des finances et de la relance, et ministère de la transition écologique).

Ce document porte une vision stratégique et interministérielle qui met en perspective les transformations importantes qu'a connues l'administration territoriale de l'État au cours de ces dernières années. Cette démarche propose des pistes de réflexion et d'action pour une meilleure qualité de vie au travail ainsi qu'une cohérence et une complémentarité renforcées entre les organisations et les expertises qui concourent aux missions de l'Etat déconcentré.

En particulier, concernant notre pôle ministériel, il traite de l'action conduite au niveau départemental et des relations entre ce niveau et les niveaux national et régional, mais ne couvre pas l'action propre du niveau régional.

Le PSATE est structuré autour de trois axes :

- ✓ **1) Les principes de l'action de l'administration territoriale de l'État (ATE) :**
  - 1.1 Cohérence et complémentarité
  - 1.2 Déconcentration
  - 1.3 Simplicité et efficacité
  - 1.4 Proximité
- ✓ **2) L'organisation et le fonctionnement de l'ATE : mobiliser les compétences, consolider les dynamiques, accompagner l'innovation :**
  - 2.1 Adapter le management des équipes au nouveau cadre de l'ATE
  - 2.2 Adapter le cadre du dialogue social
  - 2.3 Consolider la nouvelle organisation ATE
  - 2.4 Faire aboutir les chantiers de convergence
  - 2.5 Investir dans les outils numériques
  - 2.6 Clarifier les relations entre chaque niveau d'administration
  - 2.7 Refonder le dialogue de gestion dans une approche objectifs/ moyens
- ✓ **3) L'ATE, composante de l'efficacité des politiques nationales : Un État localement rassemblé, cohérent et reconnu, dans l'action et dans le partenariat et dans l'urgence opérationnelle.**
  - 3.1 Une adaptation permanente aux besoins des territoires
  - 3.2 Une nouvelle approche des relations entre les acteurs locaux : collectivités territoriales, entreprises, associations et citoyens
  - 3.3 Un État territorial adapté à la gestion des crises
  - 3.4. Des agents compétents et motivés au service de l'action publique
  - 3.5 La feuille de route interministérielle des préfets : un engagement partagé entre tous les services.

Finalisé en janvier 2022, ce document a été soumis pour avis au comité technique des DDI le 2 février dernier et sera soumis pour information au comité technique des préfetures le 10 février prochain.

Parallèlement, celui-ci est également transmis aux organisations syndicales pour information ou présenté en comité technique dans chacun des ministères concernés. Aussi, je vous remercie de bien vouloir nous faire part de vos observations éventuelles sur ce projet.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Guillaume LEFORESTIER

#### **Destinataires**

Monsieur Philippe GARCIA, secrétaire général de la FNEE-CGT

Monsieur Zainil NIZARALY, secrétaire général de la FEETS-FO

Monsieur William FIACRE, secrétaire général de l'UNSA-DD

Madame Gwenaëlle l'HUILLIERE, secrétaire générale de la CFDT-FGTE UFETAM

Madame Véronique CARACO-GIORDANO, secrétaire générale du FNE-FSU